

Plantation d'arbres à Paris : une réalité contrastée

Derrière la promesse de la Ville de planter 170 000 arbres, des associations dénoncent une « politique du chiffre »

Encore plus, toujours plus. A Paris, la maire socialiste Anne Hidalgo n'a de cesse de promouvoir un accroissement de la végétalisation, avec des objectifs de plus en plus ambitieux : après avoir piétonnisé et planté des végétaux dans 300 rues de la capitale, la mairie veut plus que doubler la mise et propose aux Parisiens, dimanche 23 mars, de se prononcer pour ou contre la mise en chantier de 500 nouvelles rues, à travers une votation citoyenne.

Au cœur de cette politique volontariste, un nombre fait particulièrement débat, et est régulièrement dénoncé par l'opposition, qui n'y voit qu'un affichage de communication : 170 000, soit la quantité d'arbres que la Ville s'est engagée à planter entre 2020 et 2026, selon son « plan arbre » voté en 2021. Plus de huit fois plus que les 20 000 prévus dans la mandature précédente, cela a de quoi donner le tournis.

« Il ne faut pas fétichiser cet objectif », démine d'emblée Christophe Najdovski, adjoint à la maire en charge des espaces verts. D'ailleurs, il ne cache pas que ce seuil a été choisi pour le symbole, en équivalence au nombre de nouveau-nés attendus à Paris pendant ces six ans, « dans l'idée qu'on ait un arbre planté pour chaque naissance ». « C'est avant tout un objectif de mobilisation, nous arriverons peut-être à 150 000 au final », tempore l'élu du 13^e arrondissement, rappelant que Paris compte actuellement 200 000 arbres intra-muros.

Objectiver la réalité au-delà du symbole et contrôler la véracité des données de la Ville de Paris est quasiment une mission impossible pour laquelle il faudrait aller vérifier chaque plantation, expertiser chaque arbre. Aucun spécialiste indépendant n'a pu faire ce travail exhaustif, et le sujet est hautement sensible, manipulé par la majorité comme par l'opposition.

En revanche, il est certain que la réalité est plus contrastée que la présentation qui en est faite par chaque bord. Au 20 mars, selon les données publiques de la Ville, la mairie aurait planté 122 118 arbres, soit 72 % de l'objectif à un an de la fin du mandat, mais il faut regarder de près comment ce nombre se ventile. Près de la moitié (53 784) l'a été sur les talus du périphérique et une large partie dans les bois de Vincennes et de Boulogne (25 580), ce qui en laisse 42 754 dans Paris intra-muros. Surtout, et c'est l'un des points les plus discutés, la somme des plantations n'est pas un bénéfice net car les arbres abattus ne sont pas déduits : dans le jeu de données de la Ville, environ 29 % du total des arbres mis en terre (35 251) correspondent en réalité à des « replantations ».

Abattages inéluctables

Raison pour laquelle plusieurs associations de défense de l'environnement reprochent à la mairie de se préoccuper surtout du bilan comptable en laissant penser qu'un jeune arbre frêle remplace de manière équivalente un autre âgé de plusieurs années, qui avait déployé sa surface foliaire, son ombre et sa biodiversité. « Le problème, c'est qu'ils veulent faire du chiffre, donc ils peuvent avoir tendance à planter n'importe comment. C'est de la communication un peu trompeuse », regrette Alexis Boniface, coprésident du Groupe national de surveillance des arbres.

D'autres vont même encore plus loin, à l'instar de Tanguy Le Dantec, architecte spécialisé dans le paysagisme et membre de France Nature Environnement. « Quand des arbres meurent, cela les arrange car ils replantent et les chiffres augmentent », dénonce ce professeur de l'École supé-

La somme des plantations de la Mairie n'est pas un bénéfice net, car les arbres abattus ne sont pas déduits

rieure d'architecture des jardins, qui se présente comme indépendant mais affiche une certaine proximité avec Rachida Dati, maire du 7^e arrondissement et première opposante à la mairie.

La principale source de mobilisation des associations contre les abattages concerne avant tout ceux liés à des projets de construction. Sur ce point, les données de la Ville sont muettes mais, en 2021, *Le Monde* estimait à environ 1 000 par an le nombre d'arbres abattus pour des aménagements urbains. En 2022, la coupe prévue d'une vingtaine d'arbres, dont des centenaires, pour un projet de réaménagement au pied de la tour Eiffel avait suscité une forte polémique, et une mobilisation importante avait finalement permis de sauver les spécimens les plus anciens. D'autres projets d'urbanisation moins notables sont régulièrement dénoncés par les militants, et Alexis Boniface déplore que l'on continue de « construire sur des endroits préservés et en pleine terre ».

« L'ancien PLU [plan local d'urbanisme], voté en 2006, était un PLU de construction dans lequel l'arbre pouvait être considéré comme une variable d'ajustement des projets urbains », reconnaît Christophe Najdovski, qui assure que les derniers chantiers contestés sont une « queue de comète de projets décidés il y a des années ». « Avec le nouveau PLU [voté en novembre 2024], il y a eu un changement de paradigme et les arbres d'alignement ne peuvent plus être abattus autrement que pour des raisons phytosanitaires », affirme-t-il.

Personne ne nie que certains abattages sont inéluctables et que les arbres en ville sont sujets à plus de stress et de pathologies que leurs congénères de pleine nature. Une « mortalité quasi incompressible » estimée à environ 2 000 par an par M. Najdovski, soit 1 % du total des arbres existant dans la ville. Il est également admis que certains pourraient vivre encore un peu mais que le risque de chute, intolérable en ville, amène parfois à raccourcir leur vie.

Reste une marge discutable selon des défenseurs de l'environnement, qui considèrent que des



Sur le site de la première « forêt urbaine », dans le quartier de Montparnasse, à Paris, le 6 décembre 2023. ALAIN JOCARD/AFP

arbres jugés malades auraient pu être sauvés s'ils avaient été mieux entretenus et protégés. Les chantiers de réaménagement de la voirie, très nombreux ces dernières années, sont conduits par des entreprises de BTP qui ne sont pas aussi précautionneuses qu'il le faudrait avec les arbres environnants : ces derniers peuvent s'en trouver abimés au niveau du tronc ou des racines et devenir plus vulnérables aux bactéries et champignons.

Des revêtements en ciment

Les collets des arbres, zone sensible située à la base du tronc, ont également pu être rudoyés, conduisant à classer des sujets « en déclin physiologique irréversible ». Les manifestations émaillées de violence contre la loi travail, en 2016, et le mouvement des gilets jaunes, en 2018, ont amené la Préfecture de police à demander le retrait de grilles d'arbres, qui pouvaient être utilisées comme projectiles. A force de demandes répétées, la Ville a fini par ne plus les remettre du tout à certains endroits. Or ces grilles protègent la base de l'arbre et préservent la perméabilité du sol en évitant que celui-ci ne soit compacté par le piétinement des passants. Pire, elles ont parfois été

remplacées par des revêtements en résine voire en ciment, qui finissent par asphyxier les racines.

A d'autres endroits, un couvert de terre a été ajouté autour des collets et circonscrit par un cercle de métal, une fausse bonne idée qui peut faire pourrir la base de l'arbre. « On peut toujours faire mieux sur la gestion des pieds d'arbres », admet M. Najdovski, qui avance toutefois que « la doctrine a été redéfinie » sur cette question. Autant que possible, les arbres sont désormais installés à plusieurs dans des « grandes fosses plantées », qui permettent de débitumer entre les troncs et de les laisser mieux respirer.

Il y a eu aussi des cas particuliers qui ont fait beaucoup de bruit comme, récemment, des abattages place de la Contrescarpe, dans le 5^e arrondissement, ou, à l'été 2023, place de Furstemberg, dans le 6^e arrondissement. Dans les deux cas, il s'agissait d'arbres en mauvais état qui menaçaient de chuter, en l'occurrence des paulownias, une espèce exotique adaptée aux places, avec une croissance rapide et une floraison spectaculaire d'un mauve vif.

Pour les architectes et urbanistes Tanguy Le Dantec et Dominique Dupré-Henry, tous deux anciens membres d'Europe Ecologie-Les

Certains défenseurs de l'environnement considèrent que des arbres jugés malades auraient pu être sauvés s'ils avaient été mieux entretenus

Verts et très critiques sur la politique de la Ville de Paris, les mêmes causes ont produit les mêmes effets : « Le paulownia a un bois très léger et comme il se déploie très vite, ses racines ne permettent pas d'assurer une bonne stabilité. Leur socle s'est détérioré parce que l'entretien du sol n'a pas été fait et parce qu'ils ont été envahis par les rats, qui prospèrent dans ces endroits touristiques où les poubelles débordent souvent. Or le pied d'un paulownia est parfait pour les rats qui creusent dans le bois meuble, y font leur nid et créent des blessures par lesquelles des pathogènes peuvent arriver », analysent-ils.

Enfin, il y a la question des moyens alloués à la direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE) des services municipaux.

Dans un rapport de 2023, la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France relevait que les effectifs de la DEVE étaient en « nette régression depuis 2015 », mais qu'ils « progress[ai]ent de nouveau légèrement depuis 2022 ».

« En sous-effectif »

Aujourd'hui, le secteur des bûcherons-élagueurs reste particulièrement en tension, malgré l'octroi, en 2024, d'une prime mensuelle de 250 euros. « Cela fait des années qu'on alerte sur le sous-effectif », soupire Philippe Raine, délégué syndical UNSA et bûcheron-élagueur depuis près de trente ans. « Quand je suis arrivé en 1997, il y avait 220 bûcherons. Aujourd'hui, nous avons environ 200 postes budgétés, mais, selon notre décompte, nous sommes à peine plus de 100 », estime-t-il, rapportant que les personnes embauchées ne restent pas plus de trois ou quatre ans, avant de partir dans le privé, où elles sont mieux payées.

« On ne peut plus transmettre cette connaissance du terrain et de nos arbres, on perd notre expertise et notre compétence », déplore-t-il. Sur le terrain, nous sommes remplacés par des entreprises privées, qui ont pour objectif de travailler le plus vite possible alors que notre but est le respect de l'arbre. Les plantations des entreprises privées ne sont ni faites ni à faire, les arbres qui sont plantés n'ont aucun avenir. Depuis 2020, selon les données de la Ville, 72 % des plantations ont été réalisées par les services de la DEVE et 25 % par des entreprises externes, le reste étant fait par d'autres agents municipaux.

Début mars, une série de photos anciennes de Paris publiées par un compte habituellement critique envers la politique d'Anne Hidalgo a généré des dizaines de milliers de vues sur le réseau X, sous le titre évocateur « Quand Paris était vert... » : des images aériennes de la capitale prises dans les années 1930 montrent notamment les places du Louvre et de la République bien plus arborées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Pourtant, M. Najdovski l'assure : « Nous n'avons jamais autant planté dans les rues de Paris depuis l'époque d'Hausmann [1809-1891]. » La vie des arbres parisiens est trop évolutive pour trancher entre les deux positions, mais une chose est sûre : les effets de la végétalisation menée actuellement par la Ville mettront sans doute des années à se faire sentir. ■

En ville, une végétalisation aux bienfaits indiscutables

A PARIS, L'ATTENTION portée à la végétalisation ne date pas des mandats d'Anne Hidalgo, ni même du XX^e siècle. En transformant la capitale au XIX^e siècle, le baron Georges-Eugène Haussmann s'était adjoint les services de l'ingénieur Adolphe Alphand, considéré comme l'inventeur du paysage parisien et à qui l'on doit la majorité des parcs et jardins de la capitale. Absorption du CO₂, production d'oxygène, réserves de biodiversité et surtout apport naturel de fraîcheur... Il est admis depuis longtemps que les arbres font du bien aux citadins, à condition d'être vigilant sur leur implantation et leur propre bien-être.

Plantés dans les jardins publics, le long des trottoirs ou des pistes cyclables, les arbres permettent d'apporter une fraîcheur immédiate, par leur ombre et par le processus d'évapotranspiration, qui refroidit l'air ambiant proportionnellement à la surface cumulée de toutes les feuilles. Plus un arbre est grand, plus il est efficace. Lorsqu'il n'y a pas d'humains à proximité – comme pour les plantations du périphérique –, les arbres peuvent participer à l'indice de canopée de la ville. Celui-ci représente le pourcentage d'occupation du sol attribuable à la canopée des arbres (établi à 21 % pour Paris

en 2019 avec les bois de Vincennes et de Boulogne, contre 27 % pour la métropole du Grand Lyon ou 25 % pour Barcelone).

Mais cet indice ne prend en compte que les arbres d'au moins 3 mètres, une hauteur qui peut être difficile à atteindre pour les arbres du périphérique, souvent plantés selon la méthode Miyawaki. Ce principe, théorisé par le botaniste japonais Akira Miyawaki pour restaurer des forêts sur des sols dégradés et qui consiste en des plantations serrées de trois spécimens par mètre carré, est contesté par certains chercheurs. Ces derniers estiment que la plupart ne deviendront jamais des arbres matures.

D'une manière générale, la politique arboricole doit être examinée au-delà des concepts et des visualisations en 3D. Surtout quand ces dernières prévoient, comme pour l'ambitieux projet OnE autour de la tour Eiffel, des plantations d'arbres sur le pont d'Iéna, alors qu'il n'y a pas de terre. Par ailleurs, la dénomination des rues partiellement végétalisées appelées « rues jardins » ne correspond pas à une réalité scientifique, pas plus que les petites « forêts urbaines » de la place de Catalogne (14^e arrondissement) ou de la place de l'Hôtel-de-Ville (4^e arrondissement). Ce qui ne veut pas dire

qu'elles sont inutiles ou inefficaces contre le phénomène d'îlot de chaleur.

D'autres « forêts » annoncées avec enthousiasme ont dû être abandonnées comme devant l'Opéra Garnier, où le sous-sol était trop complexe. A Paris, outre le métro et le RER, quelque 2 600 kilomètres de conduits courent sous nos pieds (eau, gaz, chauffage, électricité...) et certains sols sont de trop mauvaise qualité ou minés par d'anciennes carrières.

Enfin, la diversification des espèces est un point essentiel à prendre en compte, d'une part parce que la monoculture arboricole est propice à la propagation des maladies – l'orme, par exemple, a largement été décimé par la graphiose à la fin du XX^e siècle. D'autre part, parce que chaque essence d'arbre a ses propres caractéristiques et qu'il faut anticiper une augmentation des températures, qui va condamner les hêtres mais sera propice aux micocouliers de Provence ou aux noisetiers de Byzance. Un point auquel la Ville de Paris dit être particulièrement vigilante, mettant en avant son « Guide des essences », élaboré en 2021, pour accompagner l'épais plan arbre voté la même année. ■